



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 30/09/2021

Votre annonce n°21-130325 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulations éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> Contact client

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 34
Annonce No 21-130325
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Juvignac.
Correspondant : M. le maire Jean-Luc SAVY, 997 les Allées de l'Europe 34990 Juvignac, tél. : 04-67-10-42-42, poste 4230,
courriel : marchespublics@juvignac.fr.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : extension du système de vidéoprotection urbaine.
Type de marché de travaux : exécution.
CPV - Objet principal : 35125300.
Lieu d'exécution : juvignac.
Code NUTS : FR.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.
Durée de l'accord-cadre : 4 an(s).
Valeur maximum estimée (H.T.) : 560 000 euros.

Caractéristiques principales :

lot n°1 : Liaisons

Les liaisons et alimentations électriques de 30 nouvelles caméras sur 24 sites au total. La réalisation des liaisons nécessaires à l'interconnexion des caméras ou points de concentrations au CSU.

Lot n°2 : Equipements

- l'ajout de 30 caméras + la maintenance -Les liaisons et alimentations électriques
- la maintenance du système,
- travaux de la pose de chemins de câbles et de goulottes de protection mécaniques ; - les percements, le rebouchage, la mise en peinture ;
- pose des mâts, supports et systèmes d'accroche nécessaires pour les caméras, les antennes radio ;
- les travaux en hauteur
- travaux de percement, carottage et remise en état initial

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un seul lot.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 2 janvier 2022.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les critères sont définis dans le règlement de la consultation.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après) ;
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 22 octobre 2021, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 21-06.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les communications et les échanges d'informations, dont l'envoi des candidatures et des offres liés à la présente consultation sont effectués uniquement par voie électronique, conformément à la réglementation sur la plateforme acheteur : <https://marches-securises.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 septembre 2021.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pitot 34063 Montpellier, tél. : 04-67-54-81-00, courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr.

Mots descripteurs : Electricité (travaux), Logiciel, Matériel de transmission, Télésurveillance, Voirie.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - liaisons.

Les liaisons et alimentations électriques de 30 nouvelles caméras sur 24 sites au total. La réalisation des liaisons nécessaires à l'interconnexion des caméras ou points de concentrations au CSU.

Coût estimé (HT) : 160 000 euros.

Mots descripteurs : Electricité (travaux), Matériel de transmission

Lot(s) 2. - équipements.

- l'ajout de 30 nouvelles caméras sur 24 sites au total

- les liaisons et alimentations électriques

- mise à jour du système de stockage et de visualisation, en fonction des besoins liés à l'installation des nouvelles caméras.

- la maintenance du système

Parmi les 30 nouvelles caméras, on compte :

- 4 caméras de contexte (Bullet)

- 5 caméras multi-capteurs

- 14 caméras dôme (ptz)

- 7 caméras " vpi "

Avec travaux de la pose.

Coût estimé (HT) : 400 000 euros.

Mots descripteurs : Matériel de sécurité, Matériel de transmission, Matériel électronique, Télésurveillance

Eléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21340123500014

Libellé de la facture : Ville de Juvignac 997 les allées de l'Europe . 34990 Juvignac

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 22 octobre 2021

Objet de l'avis : extension du système de vidéoprotection urbaine

Nom de l'organisme : Ville de Juvignac

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 

